

BILAN

adressée à la Commission d'intégration précoce*
(p.a. : SESAF, Office de l'enseignement spécialisé, Rue Cité-Devant 11, 1014 Lausanne)

Bénéficiaire de la prestation demandée

N° réf. DFJC :
Nom, prénom : Né(e) le :
Adresse, localité :

Institution d'accueil de jour

Nom :
Adresse, localité :
Courriel :
Direction : Téléphone :
Réfèrent (e) : Téléphone :
(personne référente pour cette demande, si autre que la directrice ou le directeur)

Observations générales sur la période écoulée

Date du début de l'accueil :

Horaire de fréquentation de l'enfant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	de à	de à	de à	de à	de à
Repas de midi	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Après-midi	de à	de à	de à	de à	de à

Autres lieux d'accueil : (indiquez lesquels)

.....
.....

Prestations particulières nécessaires à l'enfant :

.....
.....

Intégration et évolution de l'enfant : (progrès et difficultés du lieu d'accueil et de l'enfant)

.....
.....
.....

* Un bilan doit être adressée à la Commission **pour le 15 mai (1^{er} semestre) et le 10 décembre (2^{ème} semestre)**, ou sans délai en cas d'interruption du projet d'intégration ou de la prestation de soutien éducatif.

DEMANDE DE SOUTIEN EDUCATIF
adressée à la Commission d'intégration précoce

Evaluation

Remarques des parents :

.....
.....
.....
.....
.....

Remarques du personnel de l'institution : (éventuellement d'autres intervenants)

.....
.....
.....
.....
.....

Projets éducatifs pour l'avenir proche : (dans le lieu d'accueil, ou en cas de départ prévu ou effectif)

.....
.....
.....
.....
.....

Renouvellement du financement

Motif du renouvellement de la demande : (selon description des projets éducatifs ci-dessus)

- Le bénéficiaire reste dans l'institution et la prolongation du soutien éducatif est nécessaire.
 - Durée prévisible de la mesure sollicitée :
 - Nombre d'heures hebdomadaires sollicitées :
- Le bénéficiaire reste dans l'institution, mais la Commission d'intégration précoce n'a plus besoin de financer le soutien éducatif à partir du :
- Le bénéficiaire quitte l'institution en date du pour aller à :

Signatures

Les parents :

La direction de l'institution :

.....

Date :